

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1998**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, spécialité systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture , Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro)	Directrice de Montpellier SupAgro, Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, 220 Spécialités pluritechnologiques des transformations, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

21059 agronomie, 21554 agroalimentaire

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées :

L'ingénieur-e en systèmes agricoles et agroalimentaires durables pour le Sud de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro) exerce son activité dans les domaines :

- du développement agricole et rural pour le Sud
- de l'industrie agroalimentaire pour le Sud

C'est un-e professionnel-le apte à résoudre des problèmes complexes et pluridisciplinaires de développement rural et d'alimentation dans les Régions Chaudes, à partir d'une connaissance approfondie des productions agricoles locales, de leur transformation et de leur valorisation dans le contexte d'un monde globalisé. Il ou elle doit avoir une bonne compréhension des deux objets élémentaires (exploitation agricole et entreprise de transformation), et des deux objets complexes (territoire et filière), sur lesquels portera l'exercice de ses compétences.

Il ou elle est amené-e à exercer des activités de conception, de direction et de management, de recherche-développement, de conseil et formation, mais aussi à mettre en œuvre des applications et réalisations techniques.

L'ingénieur-e doit mobiliser les compétences lui permettant de comprendre rapidement le contexte global dans lequel se situe son action, ainsi que le fonctionnement des différents ensembles socio-économiques (territoire, filière); ensembles dans lesquels sont insérés les objets (exploitation agricole, entreprise de transformation) dont il ou elle accompagne ou pilote la dynamique de changement (ou celle qu'il ou elle cherche à créer).

Pour cela, il ou elle maîtrise les disciplines de base de l'ingénieur-e, les capacités de communication, d'expression (français, langues étrangères), ainsi que les outils informatiques (TIC) et statistiques.

L'ouverture aux sciences humaines et à la réflexion citoyenne, les capacités à la controverse sociotechnique et scientifique, le développement du « sens de l'humain », constituent l'originalité et la force de la formation.

* Capacités attestées :

L'ingénieur-e en systèmes agricoles et agroalimentaires durables exerce le plus souvent ses activités professionnelles dans les pays du Sud. Il ou elle assure l'interface avec la production agricole et l'approvisionnement en matières premières, ainsi que la conduite de process de transformation et le management de la qualité. Il ou elle apporte son appui aux organisations professionnelles agissant dans les territoires et les filières au service d'entreprises agroalimentaires.

Pour cela, l'ingénieur-e a acquis des connaissances en écologie, en génie industriel, génie des procédés, traitement de l'information....(outils et méthodes de l'ingénieur-e), en chimie, biochimie, microbiologie, nutrition....(sciences biologiques appliquées à l'agroalimentaire), en comptabilité, gestion, marketing, communication, sociologie de l'entreprise ... (sciences économiques et humaines), mais aussi des capacités en :

- approche intégrée des filières de production et de transformation,
- analyse systémique des pratiques agricoles et agroalimentaires,
- maîtrise de la chaîne logistique et du process de transformation,
- maîtrise du rôle des acteurs, des territoires et des politiques publiques dans le processus de développement.

Quelle que soit l'option choisie : «développement agricole et rural pour le Sud» ou «industrie agroalimentaire pour le Sud», l'ingénieur-e doit faire la preuve de ses capacités d'intégration pluridisciplinaire nécessaires à l'exercice de sa profession.

Option : développement agricole et rural pour le Sud

Au sein de cette option, l'ingénieur-e a approfondi ses connaissances des milieux biophysiques méditerranéens et tropicaux, ses

compétences en agronomie et gestion des ressources naturelles, et a renforcé sa capacité de mobilisation de l'action collective au service de projets de production ou de valorisation dans les territoires et les filières. Il ou elle a acquis les méthodes et outils lui permettant :

- d'analyser les pratiques agricoles et d'évaluer leurs impacts,
- de poser un diagnostic,
- de comprendre les situations de développement agricole et rural,
- d'appuyer les processus de changement technique et organisationnel en milieu rural,
- d'intervenir en appui au développement,
- d'évaluer des actions de développement.

Il ou elle doit être capable :

- d'analyser des situations de développement en intégrant les dimensions amont et aval, de la production agricole à la valorisation agroalimentaire,
- d'intervenir dans la construction, la conduite et l'évaluation de dispositifs d'appui au développement : programmes et projets d'aide, dispositifs de renforcement des capacités, services d'appui,
- d'accompagner les acteurs du développement dans la définition et la mise en œuvre de leurs actions de développement, de gestion durable des ressources, d'insertion équitable dans les marchés,
- d'appuyer le renforcement des capacités de ces acteurs.

Option : industrie agroalimentaire pour le Sud

Au sein de cette option, l'ingénieur-e a approfondi ses connaissances en matière d'agroressources des pays du Sud et de produits agroalimentaires tropicaux, ses compétences à exercer dans un triptyque produit/process/management, et renforcé ses capacités d'innovation, de conception de produits et de création d'entreprises. Il ou elle a acquis les méthodes et les outils lui permettant :

- d'analyser les pratiques agroalimentaires familiales, artisanales ou industrielles et d'évaluer leurs impacts,
- de comprendre et optimiser une opération unitaire de transformation,
- de dimensionner un équipement,
- d'évaluer l'impact du procédé sur la qualité de l'aliment,
- de réaliser la formulation de nouveaux aliments,
- de créer une entreprise de transformation de produits agroalimentaires.

Il ou elle doit être capable :

- d'analyser les pratiques agroalimentaires traditionnelles familiales et/ou artisanales, et de les industrialiser,
- de faire preuve de capacités d'innovations techniques permettant la valorisation des moyens traditionnels de transformation,
- d'être créateur-trice d'activités (nouveaux produits, nouvelles unités de production),
- de répondre aux besoins des entreprises et des filières agroalimentaires dans le respect des besoins locaux de développement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Quelle que soit l'option choisie au cours de la formation, l'ingénieur-e en systèmes agricoles et agroalimentaires durables pour les pays du Sud peut être amené-e à occuper des postes le ou la positionnant à l'interface entre les agriculteurs, leurs organisations, les différents acteurs au sein de l'entreprise et au sein des filières de commercialisation, les différentes institutions territoriales et la puissance publique.

Option : développement agricole et rural pour le Sud

Secteurs d'activités : en France, à l'international (notamment dans les pays du Sud). Tout secteur lié à la production agricole végétale et animale, à l'aménagement rural et à l'environnement :

- exploitations et coopératives agricoles,
- organisations professionnelles agricoles ou rurales (chambres d'agriculture, centres techniques et de gestion, syndicats agricoles, structures interprofessionnelles agricoles, organisations associatives),
- entreprises agroalimentaires contractualisant avec l'agriculture,
- administrations publiques en charge du développement agricole et rural et/ou de la gestion des ressources naturelles (ministères, services déconcentrés, collectivités territoriales, agences de bassins, agences de développement),
- institutions et organismes français, européens ou internationaux d'appui au développement (ministère des affaires étrangères, ambassades, organisations non gouvernementales, associations),
- services aux entreprises et aux particuliers (bureaux d'études, cabinets d'ingénierie, d'expertise et d'évaluation),
- recherche et développement (organismes de recherche publics).

Fonctions : en France, à l'international (notamment dans les pays du Sud).

- ingénieur-e d'études, ingénieur-e conseil et expert-e libéral-e,
- ingénieur-e d'études de la fonction publique et de la fonction territoriale (en France : sur concours),
- conseiller-ère agricole et en économie-gestion (dont micro-finance),
- animateur-trice agricole, formateur-trice en formation continue,
- chargé-e de mission développement/aménagement,
- assistant-e technique en appui aux politiques agricoles,
- chef de projet, coordinateur-trice de programmes à l'international.

Option : industrie agroalimentaire pour le Sud

Secteurs d'activités : en France, à l'international (notamment dans les pays du Sud). Tout secteur lié à la transformation des produits agricoles végétaux et animaux :

- industries de valorisation alimentaires et non alimentaires des productions agricoles : agro-industries rurales, entreprises agroalimentaires et industries connexes (cosmétiques, phytopharmacie, biotechnologies, industries liées à l'énergie,.....), laboratoires d'analyses et de contrôles alimentaires et sanitaires, services qualité-sécurité-environnement,
- approvisionnement, logistique, gestion de production , distribution – négoce,
- restauration collective hors foyer,
- recherche et développement (organismes de recherches privés),
- sociétés d'ingénierie, de service, cabinets de conseil et d'audit,
- administrations publiques en charge de l'agroalimentaire,
- institutions et organismes français, européens ou internationaux d'appui au développement (ministère des affaires étrangères, ambassades, organisations non gouvernementales, associations).

Fonctions : en France, à l'international (notamment dans les pays du Sud)

- responsable de production, responsable technique,
- responsable laboratoire d'analyses et de contrôles,
- responsable qualité-sécurité-environnement,
- responsable d'approvisionnement, de logistique... ,
- responsable recherche et développement,
- ingénieur-e d'études, ingénieur-e conseil et expert-e libéral-e,
- ingénieur-e d'études de la fonction publique (en France sur concours),
- chef de projet, coordinateur-trice de programmes à l'international.

...

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences visées en fin de cursus sont principalement des compétences transversales, caractérisant la polyvalence et l'adaptabilité d'un ingénieur généraliste, complétées par des compétences spécifiques, liées à un secteur professionnel et à un ensemble d'activités, permettant l'efficacité dans l'action dès le premier emploi. Tout au long du cursus, les enseignements doivent permettre de construire progressivement la palette de compétences de l'ingénieur agronome, qui inclut des savoirs, savoirs-faire et savoirs-être. L'architecture de la nouvelle formation, basée sur l'expérience acquise par les enseignants-chercheurs, est conçue pour que la gamme de compétences soit élargie à chaque semestre et contribue de façon progressive et itérative à cette construction.

Le cursus de formation se déroule ainsi :

- 1 tronc commun de 3 semestres composé de :

* Agriculture et alimentation du monde (5 ECTS) ; sciences agronomiques (12), sciences biologiques (8) ; sciences pour l'ingénieur (12) ; économie et stratégie agricole et agroalimentaire (16) ; analyse systémique des pratiques agricoles et des exploitations (9) ; systèmes alimentaires (10) ; transformation des produits agricoles (6) ; communication et langues (9) et un stage ouvrier de 6 à 8 semaines (3 ECTS) pour 90 ECTS au total.

- 3 semestres consacrés à l'option choisie, correspondant également à 90 ECTS, composés de :

- pour l'option DARS : 3 parcours possibles (MOQUAS -Marchés, organisation, qualité, services dans les agricultures du Sud-, RESAD -Ressources, systèmes agricoles et développement dans le monde-, GSE -Gestion sociale de l'eau dans les agricultures du Sud-).
- pour l'option IAAS : un enseignement portant sur les principales filières agroalimentaires tropicales et les projets de création d'activités (création de nouveaux produits, création d'entreprises).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : A étudier pour chaque situation individuelle	ERASMUS + BRAF AGRI

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation, articles D.612-33 à 36 relatifs au grade de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 1991

Arrêté du 20 janvier 2015 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002).

Références autres :

Décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 portant création du grand établissement EPSCT

Décret n° 2015-132 du 6 février 2015 modifiant le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site de l'école: www.supagro.fr

Portail web de l'enseignement agricole français

<http://www.supagro.fr>

<http://www.portea.fr>

Lieu(x) de certification :

2, place Pierre Viala - 34060 Montpellier Cédex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ingénieur diplômé du Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (CNEARC) jusqu'en 2007.

Le décret 2015-132 renomme le "Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques" en "Institut national d'études supérieures agronomiques (Montpellier Sup Agro)"